

Page 3

Les réunions du conseil municipal



Page 8-9

Les petits à l'école de la Chapelle
face au COVID



Page 10-11

L'année 2020 en images

La Chapelle Saint Sauveur

N° 40 Janvier 2021



Bulletin Municipal



Nous ne sommes pas fâché(e)s de tourner la page 2020, année vraiment très particulière et inédite, synonyme d'épreuves, de contraintes, mais aussi d'entraide et d'attention envers notre entourage.

Alors, quels souhaits émettre pour l'année 2021?

- Formuler un grand espoir de sortie de cette crise sanitaire avec une campagne de vaccination massive. Cela nous permettra de retrouver une vie plus sereine et aussi de protéger nos jeunes .
- Souhaiter que nos entrepreneurs, artisans et commerçants ne soient pas trop impactés par cette crise.
- Reprendre une vie sociale; que nos associations puissent de nouveau organiser des manifestations pour animer notre commune.
- Pouvoir nous projeter dans l'avenir.
- Peut-être, revoir nos habitudes de vie pour être plus respectueux de notre environnement.

Et encore bien d'autres désirs, la liste n'est pas exhaustive...

L'équipe municipale et moi-même espérons, souhaitons, pour vous et vos proches, une année de paix et de réussite dans tous les domaines de votre vie.

En cette période si particulière, le contexte nous incite, plus que jamais, à vous souhaiter une année pleine de santé, pour vous et ceux qui vous sont chers.

Marie-Françoise Garot

Maire de La Chapelle Saint Sauveur

Sommaire

Le mot de Madame le Maire.....	2
Les Réunions du conseil municipal ...	3
Infos divers.....	4-6
Incivilités	7
Les petits à l'école	8-9
de la Chapelle face au COVID	
L'année 2020 en images	10-11
Réalisations	12-13
de nos agents municipaux	
Manifestations et Etat Civil.....	14
Numéros importants	15
et Vie Associative	
Les jardins de Justine	16
& Les écuries de la Chapelle	
Journée défense et citoyenneté	17
Page Détente	18
Règles de bon voisinage.....	19

LES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 septembre 2020

- Participation à l'entrée d'un élève en 6^e
- Avis sur le projet de l'unité de méthanisation agricole à Pierre de Bresse, à la limite de notre commune.
- Compte rendu de l'Agence Territoriale Départementale : bilan énergétique
- Projet de réouverture de la baignade écologique.
- Renouvellement des membres de la commission de contrôle des listes électorales.
- Aménagement du local pour accueillir un îlot informatique à l'agence postale.
- Rapports des différentes commissions
- Questions diverses

Séance du 15 octobre 2020

- Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel territorial
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau RPQS
- Devis broyeur et convention relative à la mise en œuvre des moyens communs de voirie avec la commune de Charette-Varenes
- Demande de subvention auprès de l'ADEME
- Rapports des différentes commissions
- Questions diverses

Séance du 19 novembre 2020

- Opposition au transfert automatique de la compétence PLUI à l'intercommunalité
- Admission en non-valeur de produits irrécouvrables
- Contrat de maintenance de Bresse réfrigération
- Vente de bois
- Demande de subvention appel à projet 2021
- Volet 4-4.11 Voirie-parking
- Rapports des différentes commissions
- Questions diverses

Séance du 17 décembre 2020

- Proposition achat propriété Gillier Rue de l'église
- Remplacement agent momentanément indisponible
- Proposition de réduction du loyer de la boulangerie
- Demande de devis pour étude avant projet
- Aménagement place de la mairie
- Rapports des différentes commissions
- Questions diverses

CONCOURS MAISONS ILLUMINÉES

Comme chaque année, nous avons souhaité récompenser les personnes qui ont contribué à la décoration de notre village par de jolies illuminations dans leur jardin et sur les façades de leur maison. De nombreuses maisons ont été décorées pour les fêtes et le choix a été très difficile. La sélection s'est tournée cette année vers l'originalité, la finesse du décors, voire même une pointe d'humour bien appréciée en ces moments difficiles.

Les gagnants sont :

- Émilie PERRON (impasse d'Alloise)
- Béatrice MORLAND, rue du bois d'Avaux
- Julie ROUGE, OPAC de la rue de la Ranche
- Séverine FORTIN rue des Pernards,
- M. et Mme BOISSARD rue du Petit Pays
- M. et Mme HAUSAR, route de Pierre
- M. et Mme NICOLAS, rue de Chavenne



Habituellement, la remise des prix a lieu à l'occasion des vœux de notre maire. Malheureusement cette année, compte tenu de mesures sanitaires que nous devons respecter, cette cérémonie n'aura pas lieu. Les lauréats devront se rendre en mairie pour retirer leur lot.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à l'embellissement de notre village à l'occasion de ces fêtes de fin d'année 2020.



Le 06 septembre 2020 eut lieu le vide grenier organisé par l'association « Pêche et Loisirs » ; manifestation qui fut une réussite, tant par le nombre d'exposants, que par le nombre de visiteurs ...

que par la présence du soleil... Une occasion de se retrouver et de partager un moment de convivialité...
(voir photos pages centrales)

POMPE DE L'ÉTANG

La pompe de l'étang a cessé de fonctionner en août 2020, elle a été remplacée rapidement pour le plus grand confort des poissons !
(voir photos pages centrales)



BOIS

La commune possède du bois en stère à vendre, selon la qualité entre 25 et 40 € le stère, s'adresser à la mairie pour tout renseignement !

SÉCURITÉ

Les chicanes ont été aménagées, des leds solaires clignotantes les signalent plus clairement et des chanfreins ont été posés afin d'atténuer les chocs éventuels.

(voir photos pages centrales)

Petits rappels pour un comportement citoyen :

- Si vous devez mettre vos sacs poubelle à l'avance ou que le ramassage est éloigné de votre domicile, pensez à déposer ceux-ci dans un contenant qui ne sera pas accessible aux animaux. A plusieurs reprises, des déchets ont été éparpillés parce que les sacs se trouvaient à la portée des animaux et cela n'est ni agréable à voir et ni très correct pour les gens qui collectent les poubelles. Pensons aussi à eux !
- Ne laissez pas les chiens divaguer le jour ou aboyer la nuit, pensez à vos voisins !



SYSTEME DE SAUVEGARDE

Un système de sauvegarde a été installé à la mairie, il permet une sauvegarde journalière sur serveur et une sauvegarde hebdomadaire sur disque dur nomade. Cela afin d'éviter de perdre toute notre mémoire... informatique !



REGISTRE POUR LES PERSONNES FRAGILES ET ISOLÉES

Depuis le décret n°2004-926, les maires peuvent constituer un registre des personnes fragiles isolées. En raison de la situation sanitaire due à la pandémie Covid 19, j'ai souhaité créer ce registre qui me permettra de contacter les personnes inscrites lors d'événements exceptionnels (canicule, grand froid, confinement...) Ce registre nominatif est confidentiel. *M.F GAROT*

- **A quoi sert -il ?**
Il permet de vous adresser un message de prévention, d'aide et de secours .
- **Qui peut s'inscrire ?**
La personne elle même, son représentant légal, un tiers (ami, proche, médecin, service d'aide ou personne intervenante).
- **Qui peut figurer sur ce registre ?**
Personne de plus de 65 ans, personne de 60 ans et plus, reconnue inapte au travail, adulte handicapé.
- **Comment s'inscrire ?**
En mairie, aux heures d'ouverture : mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h, tél 03 85 74 51 23
Un bulletin d'inscription vous sera remis et sera à déposer en mairie.

**N'HÉSITÉZ PAS À FAIRE CETTE DÉMARCHE,
IL EST IMPORTANT DE GARDER UN CONTACT AVEC VOUS .**



Colis de Noël

169 COLIS ont été distribués à partir du 19 décembre par les élu(e)s et les bénévoles de la commission action sociale, à la santé, à la solidarité, au handicap et aux seniors. Cette année, les personnes de 70 à 79 ans ont aussi reçu un petit colis, le repas des cheveux blancs n'ayant pu se faire en raison de la situation sanitaire si particulière.

66 colis dont 37 femmes et 29 hommes pour les personnes de 80 ans et plus
94 colis dont 49 femmes et 45 hommes pour les personnes de 70 à 79 ans
9 colis pour les personnes en maison de retraite.

Les produits locaux ont été privilégiés le plus possible, avec Nanterre de Fabrice, notre boulanger, petit fromage de Florence, terrine de poisson de Jean Thomas, des achats chez Gamm Vert, Bi1, Intermarché et SuperU ont complété les colis.

Petit plus de cette année : un stylo et un calendrier avec une vue de notre village. La distribution, faite avec le respect des gestes barrières, permet de rencontrer et prendre des nouvelles de nos aîné(e)s. *(voir photos pages centrales)*

BROYEUR

La municipalité a investi dans un outil de broyage de branches (mutualisé avec la commune de Charette-Varennes). L'objectif est d'éviter le brûlage des végétaux, le transport en déchetterie, de réduire considérablement le volume des déchets et de récupérer le broyat afin de l'utiliser comme paillis pour le jardinage bio, les massifs, le compostage... Pour les habitants de la commune, la municipalité propose aussi ce service à domicile ou dans un lieu dédié, sous la responsabilité d'un agent municipal. Si ce service vous intéresse, merci de contacter la mairie.

Merci !!

Le magnifique sapin décoré sur la place de la mairie a été offert par

Élisabeth et Jean-Marc CONRY,
nous les en remercions vivement.

Les enfants de l'école l'ont agrémenté de cadeaux déposés au pied et qui ont même résisté au vent violent du dimanche 27 janvier !
(voir photos pages centrales)

CLÉS DE L'ÉGLISE

Au début du mandat du nouveau conseil municipal, les clés de l'église sont restées introuvables... après de nombreuses recherches infructueuses, il fut décidé d'avoir recours à un serrurier qui a installé un nouveau système d'ouverture/ fermeture sur la petite porte côté route et à la sécurisation des grandes portes centrales.

DÉPLOIEMENT COMPTEUR LINKY

Courant octobre, des compteurs « LINKY » ont été installés à la mairie, aux gîtes, aux ateliers, aux appartements de l'ancienne école, à la salle des fêtes, à la boulangerie, à l'agence postale communale, à l'église ainsi que chez de nombreux particuliers.



POINTS PROPRES !!



Les deux points propres (à Chavenotte et en face du cimetière) sont des lieux de tri des **DÉCHETS RECYCLABLES** et ne sont en aucun cas destinés au dépôt des sacs poubelle !

A plusieurs reprises des dépôts « sauvages » ont eu lieu, les sacs furent éventrés par des animaux de passage, leur contenu s'est bien-sûr éparpillé créant des désagréments, en particulier pour les riverains mais aussi aux yeux de tous.

Il est rappelé que les contrevenants peuvent s'exposer à une amende pouvant aller jusqu'à 15 000 € comme le rappelle le panneau. Une surveillance accrue sera mise en place et l'identité des personnes inciviles sera recherchée.

DEPÔTS SAUVAGES

Loi du 10 Février 2020 :

Les maires peuvent désormais infliger aux contrevenants une amende pouvant aller jusqu'à 15 000 euros puis faire procéder d'office à l'enlèvement des déchets « aux frais de la personne mise en demeure » dans un délai ramené à dix jours. Une astreinte journalière de 1 500 euros par jour au maximum peut toujours être prononcée mais - c'est une nouveauté - le montant de l'astreinte comme celui de l'amende sera désormais recouvré par la commune ou l'EPCI compétent.

DÉGRADATIONS

Des dégradations ont eu lieu fin juillet à l'espace Robelin, l'accès à tout véhicule à « 4 roues » a donc été interdit...

Il est bien dommage de constater qu'alors que la plupart des habitants œuvrent pour une commune agréable et bien entretenue, une poignée d'individus s'acharnent à détruire ou saccager le bien commun !



EFFRACTIONS

Une porte de la salle des fêtes et une porte de la chaufferie de l'école ont été fracturées sans que rien ne soit dérobé, il a été procédé au remplacement et à la sécurisation de ces portes.

STOP
AUX
INCIVILITÉS





GRANDE SECTION ET COURS PRÉPARATOIRE AVEC MAÎTRESSE ANNE :



Au retour des vacances, les CP devaient porter le masque toute la journée. Chaque enfant est venu avec son masque et un autre masque dans le cartable afin de le changer après le repas. Une semaine plus tard, nous avons appris que les GS, parce qu'ils sont dans une classe élémentaire avec des CP devaient aussi porter le masque. Cela n'a posé aucun problème aux enfants.

Les CP ont dit : « Maîtresse, maintenant, on est comme toi ! »

Puis les GS étaient fiers d'être comme les grands ! Tous les enfants respectent les gestes barrière, ils se lavent très régulièrement les mains, les locaux sont aérés plusieurs fois par jour.

Il a fallu être très vigilant avec l'arrivée du froid car les enfants ont tendance à ne pas rincer correctement leurs mains ni à les sécher suffisamment ... des petites rougeurs sont apparues... une bonne hydratation de la peau à la maison et ça repart !



TEMOIGNAGES :

- « Ça me rend content d'avoir un masque. Par contre, je suis triste de ne pas pouvoir faire des bisous et des câlins. » Jules
- « Je n'aime pas avoir le masque parce qu'il me gêne un peu. » Athénaïs, Lucas, Léa
- « Ça me gêne d'avoir le masque car on ne peut plus faire de bisous et de câlins » Firmin
- « Le masque ne me gêne pas. Mais je n'aime pas ne pas pouvoir faire des bisous et des câlins à Éléonore. » Cassandre
- « Ça me gêne le masque avec les lunettes. » Elsa
- « Des fois j'ai un petit peu chaud dans mon masque. » Paul, Lylou
- « Ça ne change rien, ça ne me gêne pas du tout ! » Tom
- « Ça ne me gêne pas. C'est dommage de ne pas faire de bisous et des câlins à Tom. » Léo
- « Ça me gêne d'avoir toujours le masque. Mon masque me touche. » Benoît
- « Ça me gêne sous le masque, ça gratte ! » Adam, Alexia
- « Il faut se laver les mains. » Tizziano
- « Ça ne me gêne pas » Cheyenne
- « J'aime trop le masque. Je suis bien. » Lucie
- « J'aime bien, c'est pas pénible. Papa m'a acheté des beaux masques : rose avec des papillons, des arcs en ciel, des nuages ... » Eléonore



Les enfants sont tous d'accord pour dire qu'ils aimeraient bien qu'il parte ce coronavirus ! Ils pourraient ainsi se faire à nouveau des câlins et des bisous !



TOUTE PETITE SECTION, PETITE SECTION ET MOYENNE SECTION AVEC MAÎTRESSE CELINE.



Eux aussi ont dû s'adapter : dans les espaces clos, la distanciation physique n'est pas obligatoire mais elle doit être mise en place aussi souvent que possible si les lieux le permettent. En ce qui concerne les gestes barrière, lavage des mains dès l'arrivée à l'école, puis avant chaque passage aux toilettes, après chaque mouchage, avant chaque repas et avant de repartir à la maison.

On transforme ces contraintes en moments ludiques : on joue à faire moucher ses mains sous l'eau en chantant c'est encore mieux ! Si la maîtresse dit il faut faire ainsi, on le fait, c'est facile ! A l'école, les adultes le font souvent devant nous, alors on les imite !

On sait maintenant tousser ou éternuer dans notre coude (*il faut être souple!*). On aère la classe au moins quatre fois par jour et les adultes portent des masques, mais on les voit tout de même nous faire des sourires... avec leurs yeux !!!

Si on a de la fièvre un matin, on doit rester à la maison, nos parents le savent, mais nous on préfère être à l'école. L'école et les locaux sont régulièrement nettoyés .

Nos parents n'entrent plus dans l'enceinte de l'école sauf cas exceptionnels et là, ils se lavent les mains et portent des masques bien évidemment !

Ce qui nous gêne le plus c'est qu'on ne peut pas faire autant de câlins et de bisous à ceux qui nous entourent qu'on le voudrait, mais parfois, on en a trop envie alors on le fait un peu, c'est trop bien !



PAROLES DES PETITS :



- " Quel coco ce cocovid ! "
- " Quand le virus sera parti, maîtresse, je te ferai plein de bisous "
- " A cause du virus, pas question d'aller faire nos petits voyages! "
- "Nous, on n'a pas trop le droit de prendre du gel des alcooliques "
- "Le conoravirus il peut nous faire malade "
- "Avec le virus, il faut bien se laver les mains, et aussi bien se brosser les dents! "





Remplacement de la pompe de l'étang



Aménagement des chicanes



Vide Grenier



Le sapin de Noël sur la place

Repas de Noël des écoles





Confection d'étagères pour l'école



Sécurisation du puits devant la boulangerie



Restauration du parterre devant la mairie



Restauration du banc gîte du presbytère



Peinture des bornes à incendie



Clôture de sécurisation pour la mare de la Malatière



Clôture de sécurisation de la mare gîte Malatière



AVANT



APRES

Rénovation mur école

LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS PAR NOTRE COMMUNE

Adoucisseurs d'eau installés à la cantine
le 16/09/20



- Surveillance entretien par compteurs électroniques
- 1 cartouche filtrante pour chacun en stock pour remplacement



Le broyeur de branches

La nacelle pour sécuriser
les travaux en hauteur

14 Manifestations et Etat Civil

Date	Manifestations	Lieu	Organisateur
Mars			
samedi 20 mars	ouverture de la pêche	Etang communal	Pêche et loisirs
Mai			
samedi 1 ^{er} mai	foire aux fleurs et plants de légumes	Place de la mairie	cantine scolaire
samedi 8 mai	commémoration	Monument aux Morts	commune
jeudi 13 mai	randonnée	Commune	Pêche et loisirs
Juin			
samedi 05 juin	journée citoyenne	Commune	Commune
samedi 12 juin	spectacle école de cirque	Chavenne	La cie des Astres
samedi 12 juin	concours de pêche	Etang communal	Pêche et loisirs
Juillet			
mercredi 14 juillet	pique nique	Etang communal	Commune
Août			
dimanche 1 ^{er} août	kermesse	Espace Robelin	Amitié partagée
du 06 au 08 août	l'été de Karoutcho	Espace Robelin	Karoutcho
dimanche 08 août	fête de la transition	Espace Robelin	Bresse transition
Septembre			
samedi 4 septembre	pétanque	Place de la mairie	Yéto le Boibien
dimanche 5 septembre	vide grenier	Espace Robelin	Pêche et loisirs
dimanche 12 septembre	repas des cheveux blancs	Salle des fêtes	Ccas
dimanche 26 septembre	ballade verte	commune	Nature et Traditions
Octobre			
samedi 23 octobre	repas cochon	Salle des fêtes maison nature	Le Club
mercredi 27 octobre	atelier citrouille destiné aux enfants	découverte	Nature et Traditions
Novembre			
jeudi 11 novembre	commémoration	Monument aux Morts	Commune
week-end 20/21 novembre	soirée Yéto	Salle des fêtes	Yéto le Boibien

Etat Civil

Décès

■ Mme BON Simone née DELARCHE, 12/10/1931	13/01/2020
■ M COLLIGNON Michel, 21/12/1948	15/01/2020
■ Mme NOUVELOT Denise née MICHAUD, 08/02/1930	20/04/2020
■ M DONKERVOORT Matthijs, 18/12/1938	19/07/2020
■ M LAHAYE Marc, 08/02/1943	21/07/2020
■ M EUVRARD Jean-Marc, 09/08/1955	16/08/2020
■ M KLEMENKO Hubert, 07/07/1954	01/10/2020
■ Mme RADDAZ Odette née RAVENET, 08/06/1938	01/10/2020
■ Mme GAUTHERON Andrée née RAGEOT, 07/07/1931	23/11/2020
■ Mme BOISSARD Anne Marie née RAGEOT, 14/08/1929	23/12/2020

Mariage

■ Cyrille COLAS et Emilie BERGEOT
Le 01^{er} août 2020

Naissances

■ Eliakim, Rudy CUVIGNY, né le 02 janvier 2020
 ■ Léna ROY, née le 25 janvier 2020
 ■ Lyse FOUREAU, née le 07 juin 2020
 ■ Jincey, Océane DOUCHET KLISSING, née le 24 juin 2020
 ■ Margaux BOUGAUD, née le 11 octobre 2020

URGENCES MÉDICALES :

15

**CENTRE ANTIPOISON
ET DE TOXICOVIGILANCE :**

04 72 11 69 11 (Centre de Lyon)

POLICE :

17

POMPIERS :

18

GDF – SÉCURITÉ DÉPANNAGE :

0810 433 071

EDF – SÉCURITÉ DÉPANNAGE :

0810 333 071



MAIRIE

Tél. 03 85 74 51 23

Horaires d'ouverture au public

Mardi, jeudi, vendredi et samedi, de 9h à 12h



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. 03 85 74 51 09

Horaires d'ouverture au public

Du lundi au samedi de 9h10 à 11h 30



ECOLE MATERNELLE

Tél. 03 85 74 50 78

ECOLE PRIMAIRE

Tél. 03 85 74 50 39



**COLLÈGE PIERRE VAUX
DE PIERRE DE BRESSE**

Tél. 03 85 76 29 20

LA VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION	RESPONSABLE	TÉLÉPHONE
KAROUTCHO	Eve RETORRE	06 83 89 61 66
AMITIE PARTAGEE	Henri CHAUMAY	03 58 18 44 83
ANCIENS COMBATTANTS	Daniel RABUT	03 85 74 50 72
ASSOC. LOISIRS DES MOREAUX	Bruno MAUPAS	09 64 09 78 85
ASSOC. DES CHASSEURS	Jean-Luc BLANCHOT	03 85 74 55 79
ASSOC. DES PARENTS D'ELEVES	Cédric MAURY	06 26 44 25 49
ASSOC. PECHE ET LOISIRS	Jean-Pierre BOISSARD	03 85 74 50 49
BRESSE TRANSITION	Marc SIMIDE	03 85 74 53 71
CLUB DES AINES	Jean Noël DUSSET	03 85 74 54 78
COMPAGNIE des ASTRES	Camille BEDEL	03 85 74 58 44
GYM LOISIRS	Marie-Thérèse PICARD	03 85 74 50 64
YETO LE BOBIEN	Jean-Guy GAROT	03 85 74 50 14
CANTINE SCOLAIRE	Laura BOIVIN	06 31 45 32 78
NATURE ET TRADITIONS	Axelle CAUDRILLIER	06 05 19 97 17



Les Jardins de Justine

Faisons plus ample connaissance avec LES JARDINS DE JUSTINE

Quelle est votre activité professionnelle? Quel en est le nom ?

Je fais du maraîchage biologique avec comme production des légumes de saison et des fruits (framboises)
Le nom de l'entreprise s'appelle "Les Jardins de Justine"

Depuis combien de temps la pratiquez-vous ?

Après une reconversion professionnelle, j'ai repris mes études en apprentissage au CFPPA de Montmorot (39) en 2016, j'étais en parallèle apprenti ouvrier agricole dans une ferme en Haute Savoie. J'ai pu apprendre la culture et l'entretien des fruits/petits fruits, légumes et poissons d'eau douce en agriculture biologique. Il y avait également un atelier de transformation des produits. Après ces 2 années d'étude, avec mon conjoint, nous avons cherché une maison avec du terrain afin que je puisse commencer une activité de maraîchage diversifié. Je suis installée depuis février 2020.

Pourquoi ce choix ?

J'ai travaillé pendant 10 ans dans les centres de loisirs et les accueils périscolaires en tant que directrice mais cela ne me convenait plus. J'ai toujours eu dans l'idée d'avoir ma propre ferme afin d'accueillir du public et de sensibiliser les jeunes et moins jeunes à l'écologie.

Qu'est-ce qui vous a amené à La Chapelle Saint Sauveur ?

Nous avons quitté la Picardie pour aller en Haute Savoie mais nous savions que nous ne voulions pas y habiter toute notre vie. Nous avons recherché dans le Jura mais nous n'avons pas trouvé notre bonheur, c'est après plusieurs visites en Bresse que nous avons eu le coup de cœur, nous avons trouvé la maison de nos rêves avec un terrain assez grand pour y lancer l'activité de maraîchage. Il était important pour nous d'être dans un endroit calme et assez proche des "grandes villes".

Depuis combien de temps habitez-vous dans le village ?

Depuis mars 2019, soit pratiquement 2 ans.

Qu'appréciez-vous dans ce village ?

J'apprécie beaucoup la tranquillité, la biodiversité et les balades. J'ai beaucoup apprécié notre arrivée dans le village, les habitants étaient très accueillants et toujours prêts à donner un coup de main. Le centre du village avec la baignade sont également très jolis.

Si vous pouviez développer votre activité, que souhaiteriez-vous ?

Je souhaiterais continuer de développer l'atelier de maraîchage et me diversifier davantage en créant un verger et un atelier de transformation des produits.

Je souhaiterais également accueillir les familles, écoles, centre de loisirs, ehpad, ... pour sensibiliser à l'écologie et au travail de maraîcher de manières ludiques et pédagogiques.

Merci Justine !

Les Jardins de Justine
3299 rue des Pernards,
71310 La Chapelle Saint Sauveur
<https://www.lesjardinsdejustine.bio/>

Les Écuries de la Chapelle

Faisons plus ample connaissance avec Les Écuries de la Chapelle

Quelle est votre activité professionnelle? Quel en est le nom ?

Mon activité professionnelle : je suis monitrice d'équitation et j'ai une écurie de propriétaire.
Nom: Les écuries de La Chapelle

Depuis combien de temps la pratiquez-vous ?

J'ai ouvert mon écurie récemment en novembre 2020 et je suis monitrice depuis 4 ans.

Pourquoi ce choix ?

J'ai toujours été passionnée d'équitation c'est pour ça que j'en ai fait mon métier j'ai toujours voulu ouvrir mon écurie

Qu'est-ce qui vous a amené à La Chapelle saint Sauveur ?

Je suis de Savigny-le-Temple (21). L'occasion s'est présentée quand l'ancienne propriétaire Julie Dudragne a voulu vendre. J'ai vu une annonce sur facebook et je suis propriétaire depuis mai 2020.

Si vous pouviez développer votre activité, que souhaiteriez-vous ?

J'aimerais collaborer avec la mairie et donner des cours aux enfants, pour l'instant, car j'ai vu qu'il y avait un RPI à La Chapelle Saint Sauveur/ La Chaux.

Merci Marie !

Les Écuries de la Chapelle
995 route de Pierre
71310 La Chapelle Saint Sauveur
marie-equitation@laposte.net





Vous avez entre 16 et 25 ans ? Soyez en règle au regard du service national !

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée défense et citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours sera refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder !



Calendrier de vos démarches

Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.
A 16 ans ½	Créez votre compte sur www.majdc.fr dès réception d'un mail du Service National
A 17 ans	Vous êtes convoqué(e) à la Journée défense et citoyenneté.

QUEL CERTIFICAT PRODUIRE POUR LES EXAMENS ET CONCOURS ?

Pour les moins de 18 ans

L'attestation de recensement

Pour les 18-25 ans

Le certificat individuel de participation à la JDC

ou l'attestation individuelle d'exemption médicale



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

-  J'ai entre 16 et 25 ans
-  Je m'inscris en quelques clics
-  Je m'informe de A à Z



Pourquoi créer votre compte sur majdc.fr ?

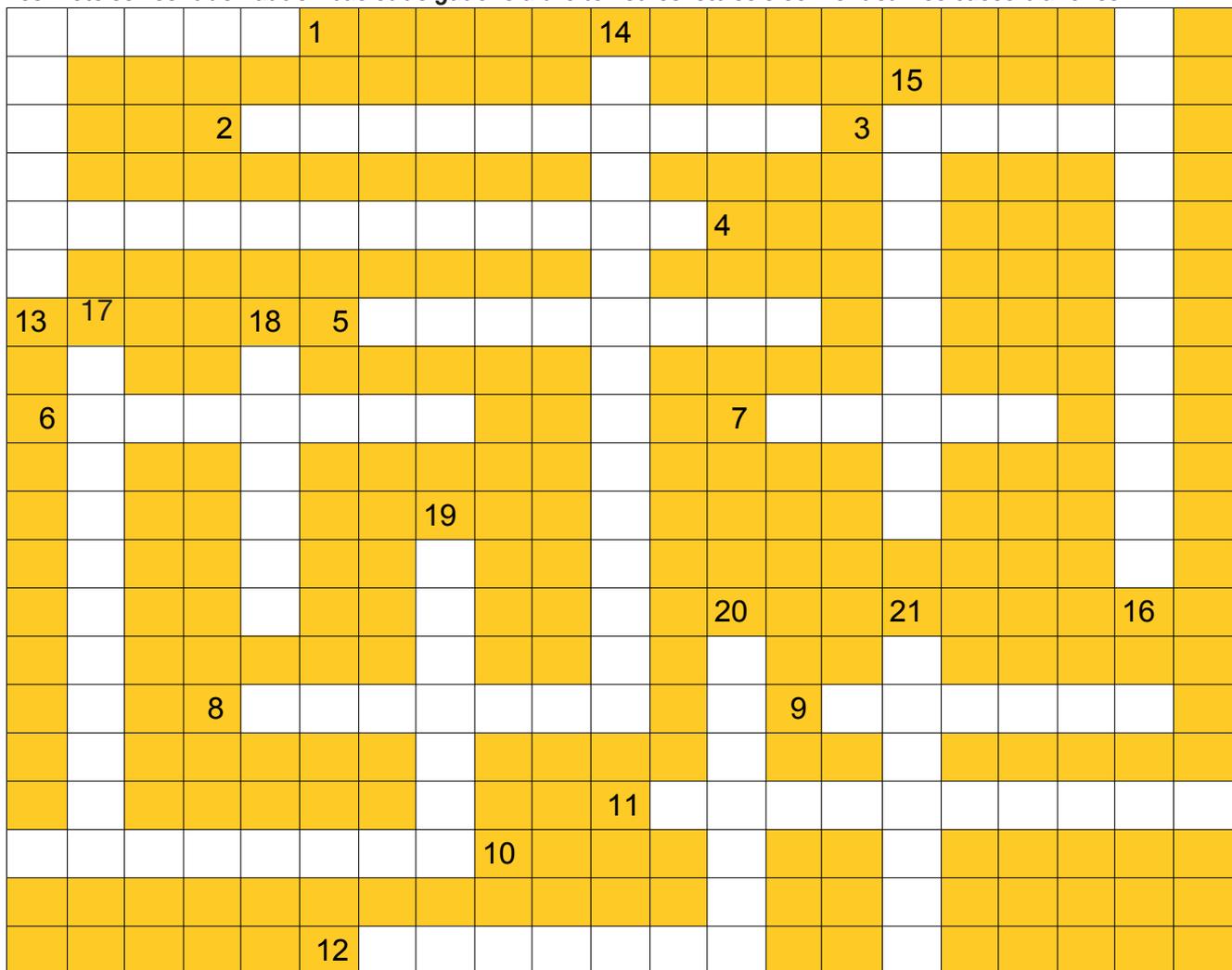
- ✓ Pour changer la date et le lieu de votre JDC ;
- ✓ Pour recevoir une convocation dématérialisée ;
- ✓ Pour géo-localiser le site JDC ;
- ✓ Pour retrouver votre attestation de participation.

Connectez-vous sur



SPECIAL LA CHAPELLE ST SAUVEUR

Les mots se lisent de haut en bas et de gauche à droite...et les lettres s'écrivent sur les cases blanches.



Horizontal :

- 1 On y trouve une croix.
- 2 Notre baignade l'est.
- 3 Une impasse et un lieu-dit.
- 4 Un de nos gîtes.
- 5 La marchande de fromages.
- 6 On y mange bien !
- 7 Le nom de notre maire.
- 8 Un étang.
- 9 Un de nos chevaux.
- 10 Une de nos agents communaux.
- 11 Lieu-dit où l'on trouve un point propre.
- 12 Le nom d'un chemin à Chavenne.

Vertical :

- 13 C'est notre secrétaire !
- 14 Le nom du canton.
- 15 Un bois et un étang.
- 16 Notre boulangerie.
- 17 Le nom d'une impasse.
- 18 Agent postal communal.
- 19 Lieu-dit et impasse.
- 20 Une commune voisine.
- 21 Espace qui accueille notre baignade.

Coloriage



Aux propriétaires de parcelles en bordure de route

Élagage des haies, buissons et bois.

Vous êtes propriétaire ou exploitant d'une parcelle de terrain située aux abords des rues, dessertes, routes, voies communales.

Il est indispensable d'élaguer les haies, buissons et autres bois situés aux bords de ces routes, dessertes, rues et d'évacuer les déchets de cet élagage. (art. L 114-4)

Certains de ces travaux seront réalisés par une entreprise pour ce qui concerne les terrains communaux, si vous désirez profiter du passage de l'élagueuse, merci de le signaler en mairie, la facture de ce travail vous sera adressée. Vous avez aussi la possibilité de le faire vous-même.

En tout état de cause, cet élagage devra être réalisé **AVANT DÉBUT AVRIL**.

Nous vous remercions d'ores et déjà de l'intérêt que vous prendrez au bon fonctionnement de nos routes et de l'environnement de celles-ci.



LES ORDURES MENAGERES

ATTENTION AUX ERREURS !

<p>DECHETS AUTORISES</p>	
<p>DECHETS REFUSES</p>	
	<p>Les déchets alimentaires peuvent être jetés en ordures ménagères, mais vous pouvez privilégier le compostage pour ce type de déchets.</p>
	<p>Les emballages recyclables (cartons, verre, bouteilles plastiques, acier-aluminium) doivent être déposés en Point d'Apport Volontaire.</p>

HORAIRES DÉCHETTERIE de Pierre de Bresse

En été (à partir du 1^{er} mars)

Lundi - samedi : 8h à 12h et 14h à 18h

Mardi : 8h à 12h

Mercredi : 13h30 à 18h

En hiver (à partir du 1^{er} novembre)

Lundi - samedi : 9h à 12h et 14h à 17h

Mardi : 9h à 12h

Mercredi : 13h30 à 17h

HORAIRES DÉCHETTERIE de Dampierre en Bresse

En été (mars à octobre)

Lundi - samedi : 8h à 12h et 14h à 18h

Mercredi : 13h30 à 18h

En hiver (novembre à février)

Lundi - samedi : 9h à 12h et 14h à 17h

Mercredi : 13h30 à 17h

Dans notre commune, les ordures ménagères sont ramassées le jeudi matin.
Si le jeudi est férié, la collecte se fait le samedi qui suit.

